

Si la CGT était élue lors des prochaines élections...



PLUS
DE VOIX
PLUS
DE POIDS

Inciteriez-vous les salariés à s'engager dans ce type de fonction ?

JD : Bien évidemment ! Faire partie d'une instance représentative du personnel est un formidable moyen d'appréhender l'entreprise dans sa globalité. Cela permet de comprendre des mécanismes invisibles en tant que salarié non élu.

Le PERL est lui aussi doté de référents RPS : Caroline KROK, représentante CGT, assiste aux réunions trimestrielles. Elle se tient à votre disposition pour vous écouter, discuter et échanger sur

les problématiques que vous rencontrez et qui pourraient entraîner un mal être dans votre vie professionnelle. Grâce à son expérience, elle pourra vous guider et vous accompagner au travers des difficultés.

PF : Quand j'entends des jeunes comme Julien qui sont motivés, je suis heureuse de voir que la relève est assurée. C'est un formidable engagement que de devenir représentant du personnel et je pense que nous devrions être plus nombreux à participer à la vie de notre entreprise.

Quels seraient les pistes d'amélioration que vous envisageriez pour le mandat suivant ?

PF : Je pense qu'il y a toujours un manque d'anticipation des situations RPS de la part de notre entreprise. Il n'y a qu'à regarder lors de la réorganisation One Total. Les mouvements sont noyés dans la masse, la communication est limitée et on se retrouve avec des salariés stressés, voire très angoissés par tous ces changements très flous. Nous devons continuer de travailler dans ce domaine en insistant auprès de la Direction. Nous aimerions intensifier le nombre d'inspection terrain en les transformant en visite de service ou de département plutôt que de rester sur de classiques visites de locaux.



Caroline KROK
Elue CHSCT et référente RPS au PERL.

Ainsi nous pourrions rencontrer davantage les salariés et certainement remonter des dysfonctionnements dont nous n'aurions certainement pas eu connaissance.

JD : Effectivement je crois qu'on peut toujours s'améliorer mais le point principal étant de surtout jouer notre rôle de représentant de salariés. Nous devons donc être à leur écoute pour porter leurs aspirations. Nous devons également resserrer les liens entre les différentes instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) et permettre plus de fluidité dans les transmissions d'information et le suivi de certains dossiers.



Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux du restaurant d'entreprise.



Vous avez des idées !
Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.

Centre Scientifique & Technique Jean Féger
F017 - avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 / 68 21

Tour Coupole
2 place Jean Millier 04D10
La Défense, 92078 PARIS
La Défense Cedex
01 47 44 20 53
06 28 78 94 34

Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)
Pôle Économique 2 BP47
64170 LACQ
05 59 61 37 37 / 37 30

@CGTTtotal
 facebook.com/CGTTtotal
 amont-holding.cgt-ues@total.com
 ep.cggttotal.fr

L'interview



Pascale FORGUES et Julien DEDIEU
se sont partagés le mandat de
secrétaire adjoint du CHSCT et
réfèrent RPS.

**Pouvez-vous nous
expliquer en quoi consiste
ce mandat ?**

Julien DEDIEU : Etre
secrétaire adjoint du
CHSCT et réfèrent des
Risques Psychosociaux,
c'est avant tout être
membre du CHSCT. Ainsi
nous réalisons des visites
régulières de l'ensemble
des locaux, nous veillons à
l'application de la
réglementation via
notamment notre
participation à des plans
de prévention ou via notre
droit de regard sur le
document unique, enfin, et
c'est l'un de nos rôles
principaux, nous
interventions en cas
d'atteinte à la santé
physique et mentale des
salariés.

Pascale FORGUES :

Effectivement, et cette
dernière mission se traduit
notamment depuis quelques
années par un suivi régulier
des situations dites « RPS »
auxquelles nous tentons de
trouver des solutions pour
sortir le salarié du mal-être
dans lequel il se trouve.

**Justement, comment
s'organise le rôle de Réfèrent
RPS ?**

PF : Souvent cela commence
par la rencontre entre les
réfèrents et le salarié en
difficulté qui nous a sollicité.
Ensuite nous proposons de
porter le problème du salarié
directement au chef
d'établissement afin de
trouver au plus vite une
solution.

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!

DEUX GÉNÉRATIONS AVEC UN OBJECTIF COMMUN : S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU SITE TRAVAILLENT DANS DE BONNES CONDITIONS.

JD : En parallèle nous faisons
des réunions mensuelles pour
suivre l'évolution des dossiers
« RPS ». Ces réunions se font
en présence du médecin du
travail, de l'assistante sociale,
du chef d'établissement et si
besoin du gestionnaire de
carrière.

**Comment trouvez-vous le
temps de réaliser vos
missions ?**

PF : Nous avons un crédit de
20 heures par mois pour
notre travail de membre de
CHSCT et une journée
supplémentaire par mois au
titre de réfèrent RPS.

**Quelles ont été les actions
concrètes que vous avez
portées en tant qu'élus CGT ?**

JD : Nous avons réalisé un
gros travail d'analyse des
résultats du questionnaire du
stress, notamment en
insistant auprès de la
Direction pour que des
actions soient mises en œuvre
envers les populations dites à
risques.

Nous avons également
défendu autant que
possible notre camarade
défunt Pierre Vinçotte.
C'est une action qui nous a
pris énormément de temps
au-travers de la
commission d'enquête.
Nous nous sommes battus
pour obtenir des
expertises sur les
réorganisations telles que
TGS et nous avons réussi à
obtenir des avancées
notoires sur la prévention
des risques psychosociaux.

PF : Je rajouterai que nous
sommes au quotidien sur le
terrain, à l'écoute des
salariés. Les visites
régulières nous
permettent de bien
appréhender leurs
problématiques même si
nous ne sommes pas
encore assez présents à
mon goût.



PLUS D'IDÉES
PLUS DE FORCE